

Communiqué de presse

Baromètre financier 2010 des communes et des communautés : des élus volontaires dans leurs investissements mais attentifs à la stabilisation de la pression fiscale

Paris, le 23 novembre 2010

Présentés dans le cadre du 93^{ème} Congrès des maires et des présidents de communautés de France, les résultats du baromètre financier 2010 des communes et des communautés, réalisé par l'institut CSA et à l'initiative de la Caisse d'Épargne et de l'Association des maires de France, mettent en évidence les difficultés des élus à appréhender la réforme de l'impôt économique local, et leur volonté de développer les investissements tout en stabilisant la pression fiscale.

Les résultats du baromètre financier 2010 des communes et des communautés ont été présentés ce jour par Philippe Laurent, vice-président de l'AMF et maire de Sceaux ainsi que Laurent Roubin, directeur de la banque du développement régional des Caisses d'Épargne au sein du groupe BPCE, en présence de Jacques Pélissard et André Laignel, respectivement Président et Secrétaire général de l'AMF.

Alors que les collectivités locales sont appelées à participer aux efforts engagés pour le rééquilibrage des finances publiques et à l'heure de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité locale, le nouveau baromètre financier des collectivités locales propose un éclairage plus ancré sur la perception qu'ont les élus locaux de ces thèmes d'actualité et sur les grands enjeux affectant directement l'exercice de leur mandat.

Deux ans après les élections municipales, le développement des investissements pour les maires demeure une ambition prioritaire (pour 56% d'entre eux contre 52 % en 2009 et 42% en 2008). Ce sont les maires des communes de moins de 2 000 habitants qui prévoient une progression de leurs investissements (pour 57% d'entre eux) ainsi que les maires de villes de 10 000 à 20 000 habitants (pour 77% d'entre eux). Les élus communautaires confirment cette tendance et privilégient l'augmentation des investissements, domaine qui enregistre une forte hausse par rapport à 2009 (pour 51% des élus communautaires contre 39% l'an dernier).

Les investissements : une ambition prioritaire

Selon les maires, la voirie reste le domaine nécessitant le plus d'investissements (pour 57% d'entre eux, soit 11 points de plus par rapport à 2009). Le secteur scolaire et périscolaire connaît également une forte hausse des investissements (pour 28% d'entre eux contre 20% l'an dernier). Le développement des investissements dans les démarches environnementales est aussi en progression (pour 19% d'entre eux contre 14% en 2009). A contrario, les investissements dans les secteurs de l'urbanisme et du logement sont envisagés par moins d'élus (20% contre 25% en 2009).

Les maires des communes de moins de 2 000 habitants soulignent de plus forts besoins d'investissements dans la collecte et le traitement des ordures ménagères (21% pour les maires des communes de plus de 20 000 habitants contre 8% l'an dernier) tandis que les élus de villes de plus de 20 000 habitants évoquent particulièrement le secteur de l'urbanisme et du logement (31% contre 18%) et le développement des démarches environnementales (28% contre 16% en 2009).

L'année 2011 devrait voir des évolutions majeures par rapport à 2010 dans les dépenses de fonctionnement des communes. 42% des maires anticipent une augmentation des dépenses d'entretien du patrimoine et des équipements. Les dépenses sociales et scolaires seraient également en progression puisque 38% des maires prévoient une augmentation contre 27% en 2009. Ce sont d'ailleurs les maires des communes les plus



importantes qui envisagent d'augmenter les dépenses sociales et scolaires : 54% des édiles des communes de 10 000 à 20 000 habitants et 40% de celles de plus de 20 000 habitants se prononcent en ce sens.

La stabilisation fiscale : un objectif majeur pour les élus

La stabilisation de la pression fiscale constitue l'objectif prioritaire des élus (pour 47% contre 38% en 2009 soit + 9 points). Interrogés plus particulièrement sur les perspectives d'évolution en matière de fiscalité directe, plus de 60% des maires et 80% des présidents envisagent même de maintenir la pression fiscale à un niveau constant. Ils ne sont que 18% des maires et 30% de présidents à envisager des augmentations.

La satisfaction des maires concernant le niveau d'endettement de leurs communes est à la baisse puisque 67% contre 75% en 2009 le trouvent à un niveau acceptable. 22% des maires estiment que leur commune peut s'endetter davantage, une proportion relativement stable par rapport à 2009 (19%). En revanche, le nombre d'élus qui considèrent que leur commune est trop endettée a doublé, passant de 5% en 2009 à 10% en 2010.

Si de légères différences apparaissent entre les types et tailles de collectivités, la majorité des élus, maires et présidents de communautés (EPCI), estime que la réforme de la taxe professionnelle entraînera une perte de pouvoir fiscal. Toutefois, 30% des élus jugent que leurs ressources ne sont pas touchées.

Enfin, les maires ont évolué dans leur vision concernant l'épargne de leur collectivité. Le fait « de préserver ou d'augmenter la part autofinancée des investissements de l'année » n'est plus prioritaire et n'est cité que par 31% des maires contre 35% en 2009. La mise en réserve pour l'autofinancement des années suivantes est en revanche en forte hausse et devient prioritaire puisqu'elle est citée naturellement par 49% des maires contre 33% en 2009. Les présidents d'EPCI prévoient de leur côté d'employer l'épargne en priorité pour préserver ou augmenter la part autofinancée des investissements de l'année (50% soit 7 points de plus qu'en 2009). La mise en réserve pour l'autofinancement des années suivantes est moins citée que l'an dernier (par 24% des élus contre 30% en 2009).

A propos du baromètre financier des communes et des communautés :

Le baromètre financier des communes a été créé conjointement par l'Association des maires de France (AMF) et la Caisse d'Épargne dans le cadre d'un partenariat conclu en 1997. Il a pour objectif de suivre, sur plusieurs années, l'opinion qu'ont les maires de la situation financière de leur commune et de son évolution. Le baromètre financier 2010 des communes et des communautés est issu d'une enquête réalisée par téléphone du 23 août au 3 septembre 2010 auprès d'un échantillon représentatif de 509 maires et 101 présidents d'EPCI stratifiés selon la taille des collectivités et la région d'origine. Il est réalisé par le département Opinion-Institutionnel de l'institut CSA.

A propos de Caisse d'Épargne :

Se situant parmi les plus importantes banques de détail en France, la Caisse d'Épargne se positionne dans le peloton de tête des banques universelles développant tous les métiers de la banque, de l'assurance et de l'immobilier. La Caisse d'Épargne, avec plus de 51 000 collaborateurs, développe ses activités dans une logique de performance au service de ses clients.

Acteur majeur du secteur public territorial et du secteur sanitaire et médico-social, la Caisse d'Épargne a accompagné en 2009 le plan de relance de l'économie, qui s'appuie largement sur les collectivités locales. La production de crédits a atteint 12,3 milliards d'euros, avec 5 milliards d'euros à court terme et 7,2 milliards d'euros à moyen et long termes. Les encours de crédits moyen et long termes s'élevaient à 42,7 milliards d'euros à fin 2009. Les financements de projets en partenariat public-privé (PPP) totalisaient par ailleurs 641 millions d'euros en fin d'année. Deux tiers des communes et la quasi totalité des départements et des régions sont clients de la Caisse d'Épargne. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, issu du rapprochement des groupes Caisse d'Épargne et Banque Populaire.

A propos de l'Association des Maires de France :

Fondée en 1907, reconnue d'utilité publique en 1933, l'Association des maires de France permet aux élus municipaux d'être représentés par un interlocuteur fort, unique et pluraliste, défendant les intérêts communaux et intercommunaux au niveau national. Son action repose sur un réseau de plus de 36 000 adhérents, dont 1 500 présidents de groupements intercommunaux.

Contacts presse :

BPCE – Caisse d'Épargne

Christophe Gilbert : 33 (0)1 40 39 66 00

GSM : 06.73.76.38.98

christophe.gilbert@bpce.fr

www.bpce.fr

Association des Maires de France

Marie-Hélène Galin : 33 (0) 1 44 18 13 59

mhgalin@amf.asso.fr

www.amf.asso.fr